

Parcours
Producteur

Du lundi 16 octobre au mercredi 15 novembre 2017

Une formation portée par Films en Bretagne et élaboré en partenariat avec la Région Bretagne, l'INA, et l'Université Bretagne Sud de Lorient.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Développer les bases de l'organisation et de la fabrication d'un projet de production audiovisuel,
- Maîtriser les processus de préparation de la production
- Approfondir les connaissances de l'organisation comptable et administrative de la société de production

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Assistant de production, administrateur adjoint, toute personne désirant accéder à la fonction d'administrateur de production.

Expérience dans les métiers de l'audiovisuel ou de l'industrie cinématographique, comptabilité générale et gestion.

MODALITÉS

Durée : 12 jours / 84 heures

Dates :

5 jours du lundi 16 au vendredi 20 octobre 2017

5 jours du lundi 6 au vendredi 10 novembre 2017

2 jours du mardi 14 au mercredi 15 novembre 2017

Lieu : LORIENT (56)

Horaires : 9h - 12h30 | 13h30 - 17h30

Effectif : 10 personnes

Coût pédagogique : 2220€ net de taxes par participant

Prise en charge possible du coût pédagogique,
sous conditions

PROGRAMME

Semaine 1 (du 16 au 20 octobre 2017)

Jour 1 : Étude de cas d'un documentaire simple

Grâce à une étude de cas autour d'un documentaire simple, on réalise une approche concrète de l'utilisation d'Excel pour établir les documents de production :

1. Un planning de production,
2. Un plan de travail,
3. Les listes des moyens techniques et humains,
4. Une première approche de devis de stock.

Jours 2 et 3 : Les contrats de techniciens et d'artistes-interprète au regard des conventions collectives

1. Les conventions collectives et la durée du travail,
2. Les procédures d'engagement, de liquidation et de paiement,
3. Les cotisations sociales et les organismes collecteurs,
4. Exercices pratiques.

Jours 4 et 5 : La société de production 1^{ère} partie - La comptabilité

- L'organisation humaine et administrative,
- Les responsabilités juridiques, éditoriales, financières et commerciales,
- La comptabilité analytique
- La gestion de la trésorerie et les solutions adaptées à chaque type de financement,

Semaine 2 (du 6 au 10 novembre 2017)

Jours 1 et 2 : La société de production 2^{ème} partie - Les recettes

1. Les leviers de trésorerie,
2. Les MG et les remontées de recettes,
3. Les références comptables et fiscales.

Jours 3 à 5 : Utilisation des logiciels de paie et de gestion

1. Découverte du logiciel de paie SPAIETACLE (utilisation du logiciel et cas pratiques).
2. Suivi comptable d'une œuvre et établissement de son coût de production.

3. Questions / réponses sur des cas pratiques et situations concrètes remontées par les stagiaires.

Semaine 3 (14 et 15 novembre 2017)

2 jours : Les droits

1. Les droits d'auteur et les droits voisins
 - Identifier les créations protégées,
 - Qui est titulaire des droits d'auteurs et des droits voisins,
 - Connaître les prérogatives des auteurs, interprètes et producteurs,
 - Acquérir et exploiter les droits d'auteurs,
 - Les conflits.

2. Les droits à l'image
 - Image des personnes,
 - Image des biens.

3. Droit des musiques de film
 - La commande de musique originale,
 - La musique préexistante,
 - La musique live dans une séquence, la musique fredonnée,
 - Droits d'auteur, droits voisins, sociétés de gestion collective,
 - Contrats de commande, droit de synchronisation.

Bilan de fin de formation

FORMATEURS ET INTERVENANTS



Olivier RÉCHOU

Producteur audiovisuel, directeur de production en fiction et documentaire

Diplômé d'un BTS de Cinématographie de l'Ecole Nationale Louis Lumière. 17 ans d'expérience en tant que directeur de production, gérant des Films de la Plume. Parallèlement, il est responsable de filière de formation professionnelle « gestion de production » et intervenant en formation continue auprès de l'INA et du CEFPP en formation initiale auprès de l'ESRA.



Valérie MALAVIEILLE

Directrice Financière – Gérante Vivement Lundi !

Diplômée en comptabilité gestion des entreprises, Valérie Malavieille a été assistante de cabinet pour KPMG Fiduciaire de France, cabinet d'expertise comptable et d'audit à Rennes, et comptable pour la société de production audiovisuelle rennaise Lazennec Bretagne. Aujourd'hui, Valérie Malavieille est directrice financière, administratrice de production et gérante de la société Les Productions VIVEMENT LUNDI !, société de production audiovisuelle à Rennes. Parallèlement de 2003 à 2012, elle a enseigné à l'IUT Gestion de la Production audiovisuelle Multimédia et Événementielle (GPAME) de l'Université Rennes et de 2013 à 2015 à l'Université de Caen en Master Pro Production.



Didier MASSERET

Directeur financier spécialisé en cinéma (fiction, documentaire) et audiovisuel

Élaboration des business plan, suivi budgétaire, montages financiers, contrôle de gestion, rendus de compte... Enseigne depuis 15 ans et notamment à l'Institut National Audiovisuel (création d'une entreprise de production).



Jean-Pierre ROUX

Avocat au barreau de Lorient propriété intellectuelle, droit du web et sponsoring

Diplômé du DESS Droit et administration de la communication audiovisuelle de Paris I, Jean-Pierre Roux débute sa carrière par 13 ans au sein de Canal +, juriste des programmes puis chargé de mission à la direction générale.

Il ouvre en 2006 son propre cabinet d'avocat pour le cinéma, la télévision et la musique, dans l'environnement naissant du digital. Il est ensuite recruté par le cabinet Alain Bensoussan Avocats, pour créer le département audiovisuel numérique, dont il assure la direction.

Ensuite, directeur général de Deezer Business pendant 2 ans, il rouvre en 2015 son cabinet à Lorient. Il assure, pour les membres de Films en Bretagne et Musique en Bretagne, une assistance juridique gratuite par téléphone.

MOYENS PÉDAGOGIQUES & TECHNIQUES

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Apports théoriques et étude de cas pratiques.

MOYENS TECHNIQUES

- Salle de cours avec 1 PC par stagiaire
- Un vidéoprojecteur relié au PC de l'intervenant

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Exercices pratiques.
- Suivi personnalisé en continu de chaque stagiaire par les formateurs.
- Bilan en fin de formation.

CANDIDATURES & SÉLECTION

L'admission à la formation se fait dans la limite des places disponibles, après étude des dossiers de candidature par Films en Bretagne.

Il est entendu ici que les stagiaires devront s'engager par écrit avant l'entrée en stage à suivre l'intégralité de la formation.

Dossier de candidature à fournir :

- CV
- Lettre de motivation

Ces documents devront être adressés par mail à :

LÉONIE BARRÉ - FILMS EN BRETAGNE

formation@filmsenbretagne.org

09 81 92 72 78 | 06 58 95 84 52

Les candidats sélectionnés seront avertis dans la semaine suivant la date limite de dépôt des dossiers.



**DATE LIMITE D'ENVOI
DES DOSSIERS DE CANDIDATURE**

Mercredi 6 septembre 2017

COMMENT FINANCER MA FORMATION ?

Plusieurs possibilités existent pour vous aider à financer le coût pédagogique de votre stage, selon votre situation :

Je suis demandeur d'emploi

Pôle Emploi peut vous accompagner dans certains cas. Nous vous invitons à prendre contact avec Films en Bretagne afin de vous orienter.

ATE régionale (Région Bretagne)

Un quota de places est accessible aux demandeurs d'emploi résidant en Bretagne et disposant d'une expérience professionnelle en lien avec le stage proposé mais ne pouvant temporairement pas – ou plus – justifier de droits ouverts à la formation. Pour de plus amples informations, prenez contact à cette adresse : formation@filmsenbretagne.org

Je suis chef d'entreprise non salarié

AGEFICE

Si vous cotisez au RSI (Régime Social des Indépendants), votre formation peut être prise en charge par l'Agefice.

<http://www.agefice.fr>

Je suis en situation de handicap

AGEFIPH

Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées

<https://www.agefiph.fr/>

Je suis salarié du secteur audiovisuel ou intermittent

Vous êtes intermittent ou salarié des secteurs audiovisuel, spectacle vivant, journalisme ?

L'AFDAS est votre organisme paritaire collecteur agréé par l'État pour collecter les contributions formation des employeurs de la culture, de la communication, des médias et des loisirs.

Ces contributions sont utilisées pour financer des actions de formation et de professionnalisation.

Vous trouverez sur le site de l'Afdas les informations utiles sur les modes de prise en charge et le calcul de vos droits à la formation : <http://www.afdas.com>

Professions libérales & travailleurs indépendants

FIFPL

<http://www.fifpl.fr>

Je suis bénéficiaire du RSA

Votre Centre Communal ou Départemental d'Action Social (CCAS ou CDAS) peut vous renseigner.

En cas d'empêchement de la part d'un intervenant, Films en Bretagne se réserve la possibilité de reporter, d'annuler la formation, ou de faire intervenir un autre formateur que celui annoncé initialement. En cas d'inscriptions insuffisantes, Films en Bretagne se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler la formation, en tenant les participants informés de la décision quatre jours au plus tard avant le début du stage. En cas d'annulation, tout règlement versé correspondant à l'inscription sera entièrement restitué.

PARTENAIRES

Cette formation est portée par Films en Bretagne et élaboré en partenariat avec l'INA (Institut National de l'Audiovisuel).

Acteur majeur au cœur des évolutions de l'audiovisuel et du numérique. L'INA est le premier centre européen de formation aux métiers de l'audiovisuel et du numérique et développe une palette complète de services à même de répondre aux besoins les plus variés de formation professionnelle sur l'audiovisuel et le média global.

